

VOUS ÊTES MANDATAIRE

et souhaitez de l'aide sur une situation complexe ?



Le DAPS-85 vous accompagne dans toutes les situations, sans distinction d'âge ou de pathologie.



Exemple d'une COORDINATION

**Sollicitation d'une curatrice pour intervenir auprès d'un jeune adulte handicapé
présentant des addictions non sevrées,
des troubles psychiques et des problèmes somatiques
dans un contexte social précaire.**

Intervention du DAPS-85 :

- Recueil d'informations sur la situation et les besoins auprès de la personne, des professionnels et des différentes structures l'ayant accueilli
- Identification et sollicitation auprès de nouveaux professionnels et structures
- Mise en lien de tous les professionnels intervenants : Centre médico-psychologique (CMP) / Médecin traitant / Médecin addictologue / Infirmières libérales / Equipe Mobile RESA (Réfléchir ensemble et soutenir en Addictologie) / Mandataire / SAMSAH / Evaluatrice SEAPH (Service d'évaluation et d'accompagnement des personnes en situation de handicap du Conseil Départemental)
- Mise en relation avec l'évaluatrice SEAPH pour revoir l'orientation qui n'est plus adaptée
- Organisation et animation d'une réunion de concertation avec tous les intervenants avec pour objectif de trouver un logement adapté aux différents handicaps du patient, de définir une conduite à tenir en cas d'hospitalisation en urgence et pour la mise en place d'un sevrage le moment venu
- Coordination des rendez-vous CMP
- Travail en lien avec le médecin traitant et les IDE pour trouver une solution de répit temporaire pour l'aidant principal



**Ecoute active de la personne
accompagnée et de sa famille,
avec identification des points de
blocage, entretien motivationnel
et construction du projet de vie de
la personne**

**Organisation de la circulation des
informations entre professionnels**

**Orientation vers un hébergement
adapté**